

Adresse télégraphique « JURISTE »

Courriel : ajcq@sympatico.ca



Télécopieur: (514) 334-7287

Téléphone : (514) 334-2583

ASSOCIATION DES JURISTES CATHOLIQUES DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL : Me André Morais

401, boul. St Joseph, est

Montréal (Québec) H2J 1J6

Tél. : (514) 844- 5834

BUREAU DU PRÉSIDENT:

11903, rue James Morrice # 2

Montréal (Québec) H3M 2G5

Tél. : (514) 332 - 2744

Monsieur Le Maire de la Ville de Montréal

Hôtel de Ville de Montréal

275, rue Notre Dame, Est

2^{ième} étage

Montréal (Québec)

H2Y 1C6

Montréal, le **11 mai 2002.**

Monsieur le Maire,

C'est avec une grande surprise que nous avons été informés du dépôt d'une motion ou d'une proposition à l'effet d'enlever les CROIX de l'hôtel de Ville de Montréal.

Sous prétexte qu'on se retrouve aujourd'hui dans une société pluraliste, certaines ethnies fanatiques, ou certains groupes qui sont dérangés par ce signe, demandent ni plus ni moins par cette motion ou cette proposition que les Canadiens français soient assimilés par les autres groupes, religions et ethnies.

Les groupes ou ethnies qui font une telle demande, veulent également, graduellement, et par étapes, que l'on barre de la carte une fois pour toute, la culture des canadiens français, leur tradition, leur langue et leur religion.

En dissociant les éléments d'une culture, on l'effrite pour la faire disparaître. Ainsi, c'est toute l'histoire des Canadiens français, leur origine qu'on demande de rayer... Hélas, on oublie souvent que le peuple canadien français est le peuple fondateur ! Tout est toléré aujourd'hui excepté la culture des canadiens français.

Pourquoi tout le monde doit avoir des droits ... excepté le peuple fondateur ?

Nous ne vous demandons pas par cette lettre de **nous donner des droits**, mais simplement de veuillez à **conserver les droits existants, ainsi que notre patrimoine**, et de ne pas rayer l'histoire de Ville Marie, pour satisfaire quelques groupes ou ethnies.

Nous ne parlons pas dans cette lettre, uniquement des droits **des catholiques**, mais aussi **des protestants**, et **des autres chrétiens** du Québec, du Canada et du monde, pour qui la CROIX représente plus qu'une conviction, c'est plus qu'un symbole, c'est ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux pour le monde occidental, et une bonne partie du monde oriental, ce signe est même reconnu par plusieurs civilisations, que ça soit des pratiquants ou même des non pratiquants.

Sachant que vous êtes un homme fort, et que vous tenez aux principes, nous sommes convaincus que vous allez vous tenir debout pour dire avec beaucoup de fermeté et beaucoup de vigueur, NON à cette proposition. Nous avons voté pour votre parti non seulement pour vos principes et votre programme, mais aussi pour votre volonté de conserver ce qu'il y a de plus précieux, c'est à dire le patrimoine des Canadiens français.

Soyez sûr que les citoyens de cette grande et belle ville de Montréal, ainsi que la majorité silencieuse, selon la devise du Québec, ***se souviendra*** de vous lors des prochaines élections.

Veillez agréer, monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Association des Juristes Catholiques du Québec

par: _____
Alexandre N. Khouzam, président

ANK/gl

C.C. : Tous les membres de l'Association des Juristes Catholiques du Québec.